



Demission de co gérant societe recente

Par laurentspain_old, le 12/12/2007 à 16:21

Bonjour, rnL'adresse email que j avais introduit precedemment etait invalide! desole.rnrnJ'ai cree avec un associe une sarl il y a 3 mois. rnJe suis resident à l etranger et mon associe est sur place, en france. rnNous partions avec un portefeuille client bien assis et, malheureusement, un litige avec un fournisseur nous a porte un enorme prejudice. rnrnUn employe en contrat de qualification a ete embauche par mon associe. rnrnAujourd'hui, nous manquons cruellement de tresorerie et la societe n'a plus aucune viabilite. rnrnCependant, pour des raisons que j'ignore, mon associe souhaite persister dans l'activite et souhaite maintenir le malheureux employe, avec qui la societe s'est engagee pour 2 ans. rnrnJe souhaite demissionner legalement de mon poste de cogerant de toute urgence, mon associe de souhaitant pas déposer le bilan. rnComment dois je faire? Quelle procedure? Sous quelle forme? rnrnMerci d avance pour votre aide precieuse